



J'ai étai contrôlé pour conduite sous alcool

Par **broucoco30**, le **15/09/2013** à **01:02**

Bonjour, je passe bientôt au tribunal pour 2ème récidive de conduite sous alcool, alors que je suis encore en sursis de la première peine de mise à l'épreuve. Je suis hospitalisé en cure pour l'alcool. Est-ce que ma peine de prison avec sursis va devenir ferme, et si ma cure peut jouer en ma faveur prouvant ma volonté de me soigner ? Je suis sous le coup de la peine sur la récidive et j'ai un peu la trouille ! Merci à tous pour votre aide.